

Assemblée de clôture du 34^e Giron des Jeunesses, à Monthorod

L'Assemblée est ouverte à 14h30 par Luc Cherallaz, Président de la Société de Jeunesse de Monthorod, qui souhaite la bienvenue aux sociétés présentes, et qui procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Appel.
2. Lecture du dernier procès-verbal
3. Comptes du Giron 84
4. Attribution du Giron 85
5. Calendrier des manifestations
6. Modification des statuts
7. Propositions individuelles.

1. Appel. Toutes les sociétés du Giron sont présentes, à l'exception de Pizy, qui s'est excusé.

2. Lecture du P.V. Le procès-verbal de la dernière assemblée du Giron est lu et accepté sans opposition.

3. Comptes du Giron 84 Un extrait des comptes est présenté par G. Decrausse.
Le Giron se solde par un bénéfice net de 4406.75 francs. Selon le caissier, la relative faiblesse du chiffre provient de trois facteurs: manque d'infrastructures du village (grosse facture de location cantine + WC), faible participation des gens du village, faible participation aux tirs du Giron.

4. Attribution du Giron 85. Selon les statuts, le Giron 85 sera organisé par la Société de Jeunesse de Féchy qui nous transmet les dates:
13-14 juillet 85: Tirs (avec tir des anciens)
26-27-28 juillet 85: Giron à Féchy

La question de la concurrence possible avec le Giron FVJC de Gilly sera réglée l'après-midi même par les responsables de la jeunesse de Féchy. Les jeux seront maintenus.

5. Calendrier des manifestations. Les dates et faits suivants sont portés à notre connaissance

St-Livres : Bal 28-29 juin (Delta)

Ballens : Bal 10 et 31 août (Delta)

Perroy : Bal 2 janvier

Féchy : Giron 26-27-28 juillet

Bal 22 décembre 84

Itolens : Rallye 25 août

Bougy : Bal masqué 12 janvier

Fête des musiques 26-27 mai

Par de Boodrerane

St-Oyens : Par de grand bal (va la participation)

Les bals 85 sont à annoncer au plus vite, par téléphone, à Luc Chevallaz de Plancherod, qui est chargé de transmettre aux Sociétés du Giron.

6. Modification des statuts

Deux sociétés de la région, Allaman et Yens, ont demandé leur admission au Giron

Les statuts limitent le nombre des sociétés membres à 12. Il faudrait donc les modifier.

Au vote : 8 voix pour la modification

3 voix contre

Les deux tiers étant atteints, les statuts peuvent être modifiés

Pour l'admission, au vote : 9 voix pour

1 voix contre

1 blanc

Les sociétés de jeunesse d'Allaman et de Yens sont admises dans le Giron, les statuts sont modifiés, le nombre des membres du Giron est porté à 14.

Attribution du Giron à Allaman et Yens: A l'unanimité, les sociétés présentes prennent la décision (susceptible d'être modifiée par la suite) de placer Allaman et Yens à la fin du tournois statutaire actuel, à savoir

1992 Allaman

1993 Yens

7 Propositions individuelles.

- St-Livres demande aux sociétés de participer davantage. Il relève la bonne organisation du Giron de Montherod, dans l'ensemble, mais l'ambiance assez mitigée.
- Georges-Claude Blanchard croit savoir qu'Allaman va organiser une manifestation, et prie le président Chevallas de prendre contact avec eux.
- En guise de clôture, et selon la tradition, la Société de Jeunesse de Féchy offre une verre.

Le Président:

S. Reymond

Le secrétaire ad interim

G. R.

G. Décransa?

